



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

BORDEAUX

Restaurant inter-administratif
La soupe est bonne
mais la gamelle est percée !

Et
aux questions
posées
Nulle réponse
apportée
Il est des silences
qui pèsent !!!

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

87, rue Abbé de l'Épée - BP 914 - 33062 BORDEAUX Cédex
Tél : 05 56 81 88 68 - Fax : 05 56 81 89 69 - Courriel : fpipsg@iut.com

Bordeaux, le 27 avril 2007.



Le Secrétaire Général

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

- 139, rue des Poissonniers - 75018 PARIS -
Tél : 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 - mail : fpip@fpip-police.com

Paris, le 20 juin 2007.

Le secrétaire général
Port : 06 08 03 48 76

Ré: SG/AB/PREF/04.07/0002.

Monsieur Francis IDRAC
Préfet de la région Aquitaine
Préfecture
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX Cédex

Réf/ SG/AB/MI/06.07/001.

Monsieur le Préfet,

J'ai été informé qu'une plainte contre « x » a été déposée auprès du doyen des juges dans le cadre de la gestion du restaurant interministériel administratif, sis au 46, rue Thiéac, à Bordeaux (33000).

D'après les informations dont je dispose, il semble que le bilan financier de ce restaurant, sous statut d'association loi 1901, laisse apparaître un déficit s'élevant à 170.000 Euros, cette situation ayant été relevée par la nouvelle équipe de direction.

Suite à diverses investigations, il ressort que ce déficit serait dû à des errements comptables ayant conduit la nouvelle direction à engager une action en justice sous forme de plainte contre « x » pour des actes délictueux, tels que l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, faux en écritures et autres.

De par la gravité de ces faits, il nous serait agréable de connaître sinon votre position, tout du moins l'approche qui est la votre de cette situation.

La Fédération Professionnelle Indépendante de la Police, ayant vocation statutaire à défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des personnels relevant du Ministère de l'Intérieur, sera particulièrement attentive aux éléments d'appréciation que vous serez en mesure de lui apporter.

Convaincu de l'intérêt que vous prêterez à la présente, et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments respectueux et de ma parfaite considération.

Alain BENOIT

Madame le Ministre,

Je souhaite appeler votre haute bienveillance sur le silence gardé par Monsieur le Préfet de la région Aquitaine suite à la correspondance que je lui ai adressé le 27 avril dernier, relative à la situation financière du restaurant inter-administratif de Bordeaux, et dont vous voudrez bien tenir copie ci-jointe.

La teneur de mon courrier portait sur les dérives financières constatées dans les comptes de cette structure par la nouvelle équipe dirigeante qui, de par la gravité des manquements relevés, a engagé une action en justice.

La police nationale et le Secrétariat Général pour l'Administration de la Police étant parties prenantes dans l'association gestionnaire et des fonds publics étant engagés, en qualité de représentant de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police garante des intérêts des personnels relevant du Ministère de l'Intérieur, j'ai donc légitimement interpellé Monsieur le Préfet de région aux fins d'avoir son sentiment sur cette situation.

A ce jour, aucune réponse ne nous ayant été apportée, j'ai jugé opportun de vous aviser de ces faits encourageant le risque d'être portés sur la place publique.

Vous en souhaitant bonne réception, et convaincu de l'attention particulière que vous prêterez à la présente, je vous prie de croire Madame le Ministre, en l'expression de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Alain BENOIT

Quand le Préfet se tait !
Quand le SGAP s'efface !
Quand les syndicats
font l'autruche !
SEULE la F.P.I.P. réagit
contre
le silence généralisé !!!

Madame le Ministre
saisie,
le mutisme va-t-il
résister ?

Le syndicat
La FPIP
Le métier

La police
Le métier

Le métier
La FPIP
Le syndicat

Le syndicat
La FPIP
La police